



Ligue Régionale d'Escrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
27 FEVRIER 2025 – En visioconférence

ORDRE DU JOUR

Accueil par le Président

Point 1 : Approbation du PV de l'AG du 29 Juin 2024

Point 2 : Bilan et rapport financier 2024

Point 3 : Rapport du vérificateur aux comptes

Point 4 : Approbation du rapport financier (vote)

Point 5 : Fixation de la part régionale du prix de licence et de l'affiliation des clubs (vote)

Point 6 : Proposition de budget prévisionnel année 2025 (vote)

Point 7 : Election d'un Membre au Comité Directeur

Point 8 : Fixation de la date de l'Assemblée Générale de fin de saison sportive

Clubs présents: Narbonne (Marie Line CLPAPIER) / Castelnaudary (Joël CAQUOT) / Céret (Pascal LE PETIT) / Uzège (Géraldine BAUMES) / Limoux (Fabienne DELAUNAY) / Argelès (Stéphanie SICARD) / MUC (Bruno HUMBERT) / Nîmes (Fulcran FEZARD) / Auch ECA (Florian MALHOMME) / Albi (Christophe VOLLE) / Tarbes (Guillaume CHAMAK) / TAC (Jean-Luc TOULOTTE) / Villeneuve T (Patricia BACCOU) / TUC (Daniel PALPACUER) / Stade Toulousain (Anne Lise TOUYA) / Villefranche de Rouergue (Fabien MORENO) / Fanny COMMUN (Béziers).

Membres présents :

- Membres Bureau : Jean-Christian CARRIE / Marc CHARLET / Cathy LE SAUX
- Membres Comité Directeur : Samuel MALHAUTIER
- Fabrice LAQUERBE (Vérificateur aux comptes)

Excusés : Me M. CARRIER (CTS) – Plaisance du Touch

La réunion débute avec le pointage des Présidents de Clubs et des personnes assistant à cette assemblée générale.

M. CARRIE, Président du CREO remercie l'assistance.

Il rend hommage à son vice-président et trésorier Eric PARIZEL récemment décédé, un hommage plus formel sera rendu lors de l'AG de juin qui se déroulera en présentiel

Le président demande l'indulgence pour la présentation des comptes qu'il va assurer, n'ayant pas l'expertise d'Eric dans ce domaine.

Point 1 : Approbation du PV de l'AG du 26 Juin 2024

Le Procès-verbal de l'AG ordinaire du 26 Juin est mis au vote.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Bilan et rapport financier 2024

Le Président souligne qu'au niveau des charges les comptes sont restés très proches de ce qui avait été voté au prévisionnel.

Au niveau des charges, il fait remarquer une hausse des frais de matériel et d'équipements compensée en partie par une baisse des frais de déplacement.

Au niveau des produits, bien qu'anticipée, la hausse du nombre de licenciés a été supérieure aux prévisions, tandis que la baisse de la dotation ANS a été inférieure à ce qui avait été envisagé.

Ces différents éléments ont généré un résultat positif de 8 166,75 €.

Le président informe du montant de trésorerie répartie sur les comptes bancaires et le livret qui se monte à 236 571,05€ et attire l'attention de l'assemblée sur la grande stabilité de cette trésorerie puisque ce montant était de 233 010,51€ au 31/12/2022.

Pas de questions de la part de l'assemblée.

M. CARRIER donne la parole à M. LAQUERBE, vérificateur aux comptes pour nous faire part de ses remarques.

Point 3 : Rapport du vérificateur aux comptes

M. LAQUERBE confirme que la comptabilité est saisie et très bien tenue. Tous les contrôles effectués n'ont pas montré d'anomalie, tout est justifiable. Seuls quelques modifications d'écritures ont été réalisées au niveau du compte de charges ou de produits utilisés, mais cela n'a eu aucun impact sur le résultat de l'exercice. Le compte-rendu du vérificateur aux comptes sera joint au présent PV.

Le Président rappelle que nous avons une trésorerie supérieure à une année de fonctionnement ce qui est largement supérieur aux quotas demandés et qui nous permettrait d'y avoir recours si nécessaire sans mettre notre fonctionnement en péril.

Le rapport du Contrôleur aux comptes est voté et adopté à l'unanimité.

Point 4 : Approbation du rapport financier

Le bilan et le compte de résultat 2024 sont soumis au vote des Présidents de clubs.

Les comptes financiers sont adoptés à l'unanimité.

Point 5 : Fixation de la part régionale du prix de la licence et de l'affiliation des clubs

Le Président rappelle que la Ligue ne prend pas de part régionale sur l'affiliation des clubs depuis que la Ligue Occitanie existe. Il informe l'assemblée que la FFE ne semble pas vouloir augmenter la part fédérale du prix de la licence, et propose donc à l'assemblée de ne pas procéder à une augmentation de la part régionale de cette licence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 6 : Proposition de budget prévisionnel 2025

M. CARRIE présente un budget prévisionnel qu'il qualifie de prudent basé sur une baisse des recettes de licences de 13,5% environ et de 20% de la subvention ANS et au niveau des charges un baisse de plus de 5% en diminuant les frais d'équipement et de déplacements.

Si nécessaire le budget sera équilibré par l'utilisation de la réserve à hauteur du résultat 2024.

Sans questions de la part de l'assemblée, le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Point 7 : Election d'un Membre au Comité Directeur de la Ligue

Le Président explique que le décès du trésorier nécessite une réorganisation au niveau du bureau car toute association doit obligatoirement avoir un Président, un Secrétaire Général et un Trésorier. Il remercie le vérificateur aux comptes Fabrice LAQUERBE d'avoir accepté de prendre la suite d'Eric PARIZEL.

A la demande du Président M. LAQUERBE ne faisait pas partie du Comité Directeur pour pouvoir conserver une totale indépendance pour exercer ses contrôles et rédiger ses rapports. M. CARRIE propose donc l'élection de M. LAQUERBE au Comité Directeur pour lui permettre d'être par la suite élu au Bureau de la ligue en tant que Trésorier, avec droit de regard et de signature sur les comptes bancaires.

Proposition acceptée et votée à l'unanimité.

Le Président rappelle qu'il va falloir trouver un nouveau vérificateur et invite l'assemblée à participer à cette recherche.

Point 8 : Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire de fin de saison sportive qui aura lieu en présentiel à Narbonne est fixée au 28 Juin à 14h30.

Sans autres questions le Président remercie les participants.

Jean-Christian CARRIE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC Carrie', written over a horizontal line.

Président de la Ligue Régionale
d'Escrime Occitanie